\mathbf{N}° 2 6 6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA **BRESLE**

L'an deux mil onze

OBJET:

Restauration de la continuité écologique;

- mise en place d'une commission RCE

Le vendredi 2 décembre à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER. Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 25 novembre 2011, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.

Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. DECORDE, DESTRUEL

Absents excusés: Mmes HUREL, LE VERN, LUCOT-AVRIL, MM. AUBRY, BIGNON, DAVERGNE, JACOB, JUMEL, LEFEVRE, MAQUET, PATIN, SENECAL

- Restauration de la continuité écologique sur la Bresle

DATE DE LA **CONVOCATION:**

28 octobre 2011

NOMBRE DE DELEGUES:

En exercice 15

Présents 3

Votants

M^{me} GAOUYER présente le nouveau chargé d'études "restauration de la continuité écologique (RCE)", M. MICHEL, et rappelle que son travail va consister à animer, réaliser ou faire réaliser la mise en place d'aménagements sur les ouvrages hydrauliques pénalisants pour la circulation des poissons migrateurs et des sédiments.

Mise en place d'une commission « restauration de la continuité écologique - RCE » Afin également que les élus de l'Institution s'approprient davantage la démarche, M. MICHEL suggère qu'un groupe de travail composé de quelques élus de l'Institution pourrait être constitué afin de travailler avec lui sur ce dossier.

Depuis son arrivée sur le poste de nouvelles réflexions se posent au titre du Rétablissement de la Continuité Ecologique, réflexions qui nécessiteraient une validation par des élus de l'Institution.

M^{me} GAOUYER note qu'il serait intéressant qu'effectivement quelques élus du Conseil d'administration participent et soient associés à ces travaux. Elle propose que M^{me} LUCOT-AVRIL et MM. DECORDE et DESTRUEL soient les personnes ressources sur cette thématique.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration accepte la création de cette commission intitulée "Continuité écologique" et qui sera associée désormais aux réflexions menées par M. MICHEL dans le cadre du RCE. Les personnes souhaitant y être associées ou ne plus en faire partie, pourront se manifester le cas échéant. Pour l'heure cette commission est composée de Mme LUCOT-AVRIL et de MM. DECORDE et DESTRUEL.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : Acte exécutoire le : la Présidente de l'Institution Marie-Françoise GAOUYER

Pour extrait conforme, la Présidente de l'Institution. **Marie-Françoise GAOUYER**